



Ville de Ploemel

Mandat d'études préalables pour l'aménagement du secteur de la gare

Compte rendu de l'atelier thématique 1 du 27 octobre 2009

Le thème :

Paysage, biodiversité et gestion de l'eau

Les participants:

Le mandataire : EADM, Florence Barre et Olivier Botrel

Lot 1 : Etude de conception générale :

Bureau d'études paysage	Fayolle / Gueho	Mme Fayolle, paysagiste M. Gueho, architecte
----------------------------	-----------------	---

Lot 2 : Etudes d'avant-projet VRD (niveau APS) :

Bureau d'études VRD	Bourgeois	M. Nicolas
------------------------	-----------	------------

Lot 3 : Etudes environnementales :

Bureau d'études environnement	ECR Environnement	M. Foulon
----------------------------------	-------------------	-----------

Atelier : Paysage, biodiversité et gestion de l'eau

EADM expose à l'aide d'un PowerPoint l'objet des études préalables, le processus à mettre en place ainsi que le calendrier prévisionnel.

Les intervenants en charge de l'étude interviennent ensuite successivement pour présenter le diagnostic réalisé sur le site et un débat s'engage naturellement avec les personnes présentes.

Le diagnostic réalisé par les bureaux d'études fait état de zones humides ou semi-humides à protéger au Nord-Ouest du site ; ce qui va permettre de structurer l'aménagement de la future ZAC ; les personnes présentes évoquent l'intérêt d'aménager aussi des espaces naturels sur les autres parties de la ZAC, de recréer du paysage, notamment sur les espaces vierges agricoles au centre du site.

Les corridors écologiques sont étudiés au-delà du site d'étude et des remarques de l'assemblée évoquent la nécessité de prendre cette orientation en considération pour les zones concernées.

Il est fait mention par ailleurs de l'usage agricole sur le site et plus particulièrement des trajets d'engins d'exploitations agricoles; les propriétaires et exploitants devront être concertés.

La coupure par la voie ferrée est largement commentée, comme représentant une gêne pour des liaisons avec le bourg existant ; elle apparaît aussi comme un « no men's land » laissé en l'état par la SNCF,

Mme Fayolle, paysagiste, précise que ces inconvénients peuvent être transformés en avantages, l'emprise ferroviaire doit être traitée avec attention pour donner de la vie au quartier en s'appuyant par exemple sur le restaurant existant.

Mme Fayolle va présenter des lignes de force permettant de structurer l'espace agricole central en complétant les structures naturelles en périphérie du site (chemins, bocage, haies...).

Les quartiers existants à L'Est du bourg pourraient prolonger ces éléments structurants.

L'association de marcheurs de la commune est invitée à élaborer plus en détail le schéma des chemins pédestres sur le secteur (cf atelier du 24/11/09 portant sur les déplacements).

Des éléments particuliers du paysage sont évoqués : le cimetière et ses sapins « de Noël » qui compromettent la vue de l'église, son orientation dos à l'accès.

Ces particularités devront être corrigées dans le futur projet.

Les vues vers le village présentent peu d'intérêt et doivent être recomposées, un intervenant suggère aussi de composer les vues du village vers la future opération et émet une réserve sur un aspect de barre visuelle.

Mme Fayolle relativise la densité de la future opération et la compare à la densité du bourg actuel en faisant valoir que les quartiers récents ont tendance aussi à se densifier.

Les vues à partir du bourg vers la future ZAC ne présentent pas d'intérêt significatif aujourd'hui, elles sont très étroites ; ces vues seront donc à créer.

<p>Le prochain atelier thématique aura lieu le 13 novembre à 17 heures 30 et aura pour thème : <i>Economie de l'espace, formes urbaines, économie d'énergie.</i></p>
--